



Les conceptions du *community policing*

François Bonnet

University of Amsterdam, frabonnet@gmail.com

Working papers du Programme
Villes & Territoires

wppoleville@gmail.com
<http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

Résumé :

Cet article fait le point sur les différentes conceptions du community policing, une réforme conçue dans les 1970 et centrée sur les relations entre police et population. A partir des travaux de Herman Goldstein, Robert Trojanowicz, et James Q. Wilson et Georges Kelling, l'article distingue trois conceptions majeures du community policing :

- le community policing comme rationalisation du travail policier
- le community policing comme moyen d'améliorer la légitimité de la police dans un contexte de conflit avec les minorités
- le community policing comme moyen de stimuler les dynamiques de contrôle social informel au sein de la population.

Pour citer ce document :

Bonnet, François (2011). « Les conceptions du community policing », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2011-05, Paris, Sciences Po

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des *Working papers du Programme Villes & territoires*, voir le site web <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

Abstract:

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Bonnet, François (2011). « Les conceptions du community policing », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2011-05, Paris, Sciences Po

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit our website at: <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

Les conceptions du community policing

François Bonnet

University of Amsterdam, frabonnet@gmail.com

1

La densité des problèmes sociaux dans les banlieues françaises pauvres a favorisé un regain d'intérêt pour les politiques urbaines menées dans les villes américaines (par exemple, Gilli 2007, Kirszbaum 2008, Donzelot, Wyvekens et Mével 2003, Damon 2009). Ces actions urbaines ont plusieurs dimensions – transformation du bâti, incitations à l'emploi, maintien des services publics et maintien de l'ordre. Cette dernière dimension fait l'objet de la présente revue de littérature, qui porte sur le travail de la police de sécurité publique (patrouilles sur la voie publique, réponse aux appels d'urgence) – ce que les chercheurs anglais et américains appellent *policing*.

Plus précisément, on s'intéresse au *community policing*, une réforme conçue dans les 1970 et centrée sur les relations entre police et population. Le *community policing* a fait l'objet de nombreux travaux de grande valeur qui tendent cependant à entretenir la confusion sur plusieurs conceptions du *community policing* que ce travail se propose de démêler. Dans un premier temps, on va rappeler le contexte de l'essor du *community policing* aux Etats-Unis ; on va ensuite s'attacher à sérier les problèmes de définition de cette réforme des organisations policières, avant de distinguer trois conceptions du *community policing*.

Genèse du community policing

A partir des années 1960 aux Etats-Unis, trois phénomènes concourent à une remise en cause du modèle de travail policier qui s'était développé au 20^e siècle, appelé « modèle professionnel » (voir notamment Goldstein 1979) et qui était caractérisé par une organisation hiérarchique et centralisée rigide centrée sur l'application de la loi :

D'abord, à partir de la fin des années 1950, les Etats-Unis connaissent une augmentation importante de la délinquance. Au cours des deux décennies 1960-1970, les vols augmentaient de 263%, les cambriolages de 200% et les agressions de 164% (Cohen et Felson 1979), et ce alors que

¹ Ce working paper a été initialement rédigé pour la Chaire Ville de Sciences Po. La Chaire Ville a financé les activités de recherche qui ont permis à ce travail de voir le jour. Je remercie chaleureusement Patrick Le Galès, Frédéric Gilli et Dominique Lorrain qui ont fait vivre la Chaire Ville.

le PIB croissait de plus de 4% par an, que Lyndon Johnson mettait en œuvre d'importants programmes sociaux (*Great Society*) et que le *Civil Rights Act* mettait fin à la Ségrégation des Noirs. L'augmentation de la criminalité a fait naître des interrogations sur l'efficacité du travail policier et a attisé le ressentiment contre un appareil bureaucratique à faible rendement (LaFree 1998, Mastrofski 2006).

Ensuite, les émeutes raciales des années 1960, notamment à Detroit, Los Angeles, Chicago et Newark suscitent des interrogations. Les villes industrielles du nord-est, des Grands Lacs et de la côte ouest connaissent au cours des années 1950-1960 une importante migration intérieure de Noirs qui fuient la misère et le racisme dans le sud. Plus de 5 millions de Noirs arrivent dans les centres-villes, contribuant au *white flight*, la fuite des familles blanches vers les banlieues résidentielles. Mais le profil type du policier dans le ghetto noir reste celui de l'Irlandais des classes populaires, peu enclin à l'empathie envers ses concitoyens africains-américains (voir Royko 1972). Les scandales de corruption, les bavures racistes, la *police brutality* et plus généralement le rôle joué par la police dans le déclenchement des émeutes alimentent l'idée que la police, dans les ghettos, est parfois le problème plus que la solution (Kerner Commission 1968, Schafer *et al.* 2003, Weisburd and Braga 2009).

Enfin, l'approche légaliste du modèle professionnel (Wilson 1968) – l'application stricte de textes réglementaires dans le cadre de procédures bureaucratiques préalablement définies – apparaît de plus en plus comme une inversion malvenue des priorités. Les articles de Goldstein (1979) et Wilson et Kelling (1982) théorisent (et déplorent) la disjonction des moyens et des fins dans le travail policier, le fait que la police concentre ses ressources sur les procédures et les équipements au lieu de s'intéresser au but théoriquement recherché, à savoir la sécurité des habitants. Jermier et Berkes (1979, p. 1) accusent la police d'avoir "purposefully manipulated their official mandate of peace keeping and public service to emphasize their crime fighting role", au détriment de leurs missions de contribution à la tranquillité publique. L'insensibilité des organisations policières aux contextes locaux et les réticences à interagir avec une population considérée (au mieux) comme suspecte amplifient les critiques suscitées par l'augmentation de la criminalité et par les émeutes.

Pour répondre à ces critiques, les commanditaires publics de *policing* – les gouvernements et les villes – ont mis en œuvre des réformes de l'organisation policière et du travail policier qui s'appuient sur des travaux empiriques menés par des universitaires, dont les deux plus importants sont le Kansas City Preventive Patrol Experiment, mené en 1972 (Kelling *et al.* 1974), qui montre que la patrouille automobile a un impact négligeable sur les niveaux de la criminalité, et le Flint Foot Patrol Program, mené en 1979 (Trojanowicz 1982), qui suggère que la patrouille pédestre peut réduire le fossé entre polices et minorités.

Le but du *community policing* est de rendre le *policing* plus démocratique, plus *accountable*, plus efficace grâce à une meilleure coopération avec la population, et en fin de compte plus légitime,

notamment dans le contexte des ghettos urbains où les conflits entre policiers et minorités ethniques peuvent déclencher des émeutes. Le *community policing* est un immense succès de politique publique : le gouvernement fédéral, via le programme COPS, a financé des dispositifs de *community policing* pour plus de 12 milliards de dollars entre 1994 et 2010, dans plus de 13000 départements de police. 117 000 emplois associés au *community policing* ont été créés depuis la signature du Violent Crime Control and Law Enforcement Act en 1994. En 2001, 90% des départements de police de villes de plus de 25000 habitants déclaraient avoir adopté le *community policing* (Morabito 2010). Mais on ne comprendrait rien à l'évolution du policing aux Etats-Unis en omettant de parler de l'innovation majeure des années 1990 que constitue l'introduction des principes du *new public management* (les réformes managériales) dans la police.

Définir le community policing

Comment définir le *community policing* ? Fondamentalement, le *community policing* est une politique de sécurité publique imaginée par des chercheurs à la fin des années 1970 qui a fait l'objet de financements fédéraux massifs dans les années 1990. Le fait est qu'il y a plusieurs façons de définir ce qu'« est » le *community policing*, selon la corporation à laquelle on appartient. On peut distinguer cinq champs relativement autonomes pour lesquels la définition du *community policing* est un enjeu relativement spécifique.

Community policing	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Corporation concernée	technocrates	médias, politiciens	usagers	sociologues	théoriciens
Domaine conceptuel	politique publique	débat politique	Perceptions sens vécu	mise en œuvre	ontologie
Arène	budgets, droit, dispositifs administratifs	sphère publique	quartier	terrain	idées
Enjeu	faisabilité	bénéfice politique	vie quotidienne	effets émergents, rhétorique ou réalité	valeurs

Ce travail ne porte pas sur les community policing des technocrates (1), ni sur celui du débat public (2), qui sont des sujets légitimes et pertinents mais relativement éloignés du terrain. Ce travail porte naturellement sur l'ethnométhodologie du community policing, c'est-à-dire la façon dont la réforme est perçue, vécue et interprétée par les usagers (3), et sur le community policing des sociologues (4), c'est-à-dire le community policing réellement existant, tel qu'il est mis en œuvre sur des espaces concrets. Avant de se confronter au terrain, on va s'arrêter sur l'ontologie du community policing (5) pour clarifier des ambiguïtés significatives.

(1) Le champ de la technocratie, où les hiérarques policiers et les administrateurs des autorités publiques conçoivent des réformes telles qu'elles peuvent réellement mises en œuvre compte tenu des contraintes budgétaires, organisationnelles, juridiques et politiques. On peut étudier les différentes conceptions mises en œuvre dans le cahier des charges du programme de financement COPS ou dans les rapports administratifs en France. Le community policing est essentiellement conçu dans ce champ comme une politique publique dont la problématique est la faisabilité. On ne développera pas outre-mesure cet aspect de la question, qui a notamment été traité par Roché (2005).

(2) Le champ du débat public. Comme toutes les politiques publiques, le community policing n'est pas seulement un objet administratif, mais aussi un objet du débat public, dans les médias et dans la sphère de la politique politicienne. Dans les années 1970 aux États-Unis, la réforme était étiquetée progressiste, avant de se « réinventer » dans les années 1980 comme un outil de la lutte contre le crime acceptable par les conservateurs (Crank 1994). A partir des années 1990 et de la mise en œuvre du programme COPS à travers le Crime Act de 1994, le community policing devient une idée relativement consensuelle dans la vie politique américaine. William Bratton, Jack Maple (son second) ou encore Rudy Giuliani (le maire de New York qui a nommé Bratton) ont plusieurs fois ironisé sur l'« inefficacité » du *community policing* (Walsh et Vito 2004, p. 64). Cependant, les alternances politiques au Congrès comme à la présidence ne remettent pas en cause le soutien financier de l'état fédéral, à une époque marquée à la fois par une baisse très sensible de la criminalité dans les grandes villes et par une augmentation massive de la population carcérale. Le cas américain contraste avec de nombreux autres pays, à commencer par le Canada où le community policing est une réforme de gauche (Seagrave 1996), de même qu'aux Pays-Bas et en France, où les politiciens et les médias conservateurs l'accusent d'inefficacité, de laxisme et de complaisance avec les criminels (Roché 2008, Terpstra 2009).

Certains chercheurs estiment que le *community policing* est inadapté à la réalité parce que « politiquement correct ». Vito *et al.* (2005, p. 490) le décrivent comme une "new organizational orthodoxy" qui gouverne les départements de police en dépit du bon sens. Hunter et Barker (1993) analysent le *community policing* comme une « foutaise » (*bullshit*), une escroquerie intellectuelle. Pour Walsh et Vito (2004, p. 63), « A police agency is not a collegial institution run by committees. Crime prevention is not always politically correct ». Cette analyse traduit le point de vue d'une partie de la hiérarchie policière (et de leurs syndicats) et part du principe que la mise en œuvre du *community*

policing ne peut que se heurter au savoir-faire, à la compétence et au bon sens des policiers. Les syndicats de policiers qui se sont opposés au *community policing* l'ont accusé « that it was just 'social work', and that the planned training program was intended to instill 'political correctness' in police officers » (Skogan 2008, p. 28).

(3) Le *community policing* des usagers. Il s'agit ici du *community policing* tel qu'il est perçu et pratiqué par les policiers de terrain et surtout par les habitants des quartiers concernés. On ne développera pas outre mesure cet aspect de la question qui mérite un traitement empirique à part entière.

(4) Le champ de la sociologie du policing, où les chercheurs s'intéressent au *community policing* tel qu'il est réellement mis en œuvre par des organisations policières concrètes. Par exemple, pour Klockars (1988), la « réalité » du *community policing* mis en œuvre est celle d'un subterfuge élaboré par l'État pour gagner en légitimité et masquer la militarisation croissante de son appareil policier afin de contrôler plus parfaitement une population ainsi subjuguée. Cette « réalité » est radicalement différente de celle de Fung (2001), qui voit dans le *community policing* une avancée de la délibération habermassienne et une opportunité d'empowerment pour la population. Une des controverses qui structure le champ de la sociologie du policing de est de savoir si la réforme est « réellement » mise en œuvre, ou s'il ne s'agit que d'une rhétorique de légitimation pour les organisations policières.

De nombreux auteurs, le plus célèbre d'entre eux étant Peter Manning, estiment que le terme de *community policing* recouvre tout et n'importe quoi, qu'il s'agit d'un *rhetorical giant* dont la fonction est de relégitimer des organisations policières en difficulté (Seagraves 1996, Manning 2005).

Cette thèse n'est pas dénuée de fondements empiriques. Les taux de criminalité n'ont été que très modestement affectés par la mise en œuvre généralisée du *community policing*. MacDonald (2002), qui a étudié les taux d'homicides et d'agressions (*robberies*) dans 164 villes américaines, ne détecte pas d'effet de la mise en œuvre du *community policing* et conclut que "[r]ealistically, today most urban police departments operate in a similar manner as they did before the passage of the 1994 Crime Act" (MacDonald 2002, p. 612). Cet argument est étayé par Worrall et Kovandzic (2007) qui s'intéressent à l'effet des financements COPS sur la criminalité. Entre 1995 et 2000, le programme fédéral COPS a financé pour 8,8 milliards de dollars de *community policing*. Avec cet argent, le programme COPS s'enorgueillit d'avoir recruté 100 000 nouveaux policiers. Mais, comme le notent Worrall et Kovandzic, si l'on tient compte du temps de travail réel, des vacances, des absences justifiées et injustifiées, des formations, etc., cela ne se traduit que par une présence effective à n'importe quel moment de moins de 10 000 policiers sur l'ensemble du territoire américain. Worrall et Kovandzic montre que cet investissement a un effet marginal ou nul sur la criminalité. L'explication est simple : la moyenne du budget de la police dans les 189 villes étudiées est de 69,7 millions de dollars, tandis que la subvention COPS moyenne est de 400 000 dollars, soit 0,57% du budget total – pas de

quoi révolutionner l'organisation d'un département de police. Au-delà de l'effet du community policing sur la criminalité, l'idée que les départements de police n'ont pas modifié de manière substantive leur organisation du travail apparaît dans un travail sur les évaluations des policiers par leurs superviseurs. Lilley et Hinduja (2006) montrent qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative dans le contenu des évaluations des départements de police qui ont mis en œuvre le *community policing* et les autres ; dans les deux cas, 80% des items utilisés pour évaluer les policiers sont centrés sur l'organisation policière (et non sur la relation avec la population). Malgré les travaux qui suggèrent une corrélation au niveau local entre adoption du community policing et réduction du sentiment d'insécurité (*fear of crime*) et meilleure appréciation du travail policier (Zhao et al. 2002, Zhao et al. 2003 et Scheider et al. 2003), l'absence de variation des indices de confiance dans la police au cours des années 1990-2000 incite à la prudence quant aux effets du community policing sur la légitimation de la police (Mastrofski 2006, pp. 62-63).

Pour Manning, le *community policing* n'est pas une réforme de la police, mais un discours de légitimation de l'institution policière : "After some 20-plus years of promotion of community policing by governments, foundations, and leading universities, the overall assessment of its strengths and weaknesses suggests that it is what it was: a rhetorical strategy for sustaining and transforming (slightly) the police mandate" (Manning 2005, p. 34). Manning s'inscrit dans une perspective néo-institutionnaliste qu'explicite Crank (1994, 2003, ainsi que Crank et Langworthy 1992), pour qui les départements de police doivent « ressembler » à des départements de police, et sont donc impliqués dans des activités cérémonielles et de la construction de mythes (*myth building*). Pour Crank, l'essor du community policing dans la foulée du Kerner Report s'appuie sur deux mythes, celui de la *community* ("small US home-towns with traditional values") et celui du *watchman*. Le recours à de nouveaux mythes organisationnels est l'un des moyens de la relégitimation. Mastrofski (2006) s'inscrit pour une part dans cette perspective néo-institutionnaliste quand il analyse l'adoption massive du *community policing* comme un exemple d'isomorphisme institutionnel (Powell et DiMaggio 1983).

En dehors des États-Unis, la réalité de la mise en œuvre du community policing a également suscité le scepticisme. Au Danemark, Holmberg (2002) parle d'« éponge sémantique » et estime que la réforme est avant tout une heureuse solution pour un problème de ressources humaines. Les policiers danois partent à la retraite à 63 ans, ce qui place nombre d'entre eux dans une situation difficile passé la cinquantaine et le déclin des aptitudes physiques. Le community policing permet aux policiers âgés de justifier de leur salaire et de fournir un travail adapté à leurs capacités. En pratique, ces policiers ne patrouillent que durant 5% de leurs heures de travail. En Finlande, Virpa (2002) analyse le community policing comme un buzzword pour réformer à la marge une police qui n'est pas confrontée à des problèmes significatifs. En Pologne, Haberfeld et al. (2002) constatent que le flou qui entoure la définition de la réforme a permis aux policiers polonais de réinterpréter à leur guise, pour la vider de sa substance, la philosophie du community policing : "in essence, US history repeated itself in Poland: the philosophy of COP was introduced and became many things to many people" (p. 150). Punch et al. (2002) font une analyse similaire pour les Pays-Bas, où les policiers néerlandais ne

savent pas bien ce qu'ils doivent faire et utilisent leur pouvoir discrétionnaire. Après tout, comme le notent Punch et al. (2002) et Holmberg (2002), c'est l'un des principes du community policing que de ne pas être précisément défini, puisqu'il est censé être adapté aux réalités locales.

L'idée que le community policing est plus une rhétorique qu'une réalité est légitime et constitue une perspective de recherche fructueuse. Elle n'épuise cependant pas le sujet. De nombreuses études de cas ont décrit des dispositifs, imparfaits mais existants, de community policing dans de nombreux pays : le community policing n'est pas qu'une rhétorique de légitimation. Surtout, l'idée que le community policing ne soit pas *réellement* mis en œuvre, qu'il reste une *rhétorique*, suppose qu'il pourrait être une *réalité*. On ne peut trancher ce type de débat qu'en référence à une définition théorique de ce que serait, ou de ce que devrait être, le community policing, ce qui nous renvoie à la question de l'ontologie du community policing.

(5) Le champ théorique, où les théoriciens discutent de l'ontologie du community policing et explorent les différentes conceptions philosophiques sur la nature du community policing. La discussion de l'« être » du community policing renvoie aux travaux fondateurs de Robert Trojanowicz, Herman Goldstein et George Kelling, s'intéresse aux types-idéaux et met en jeu la question des finalités ultimes de la réforme. Dans une dernière partie de ce travail, on va mettre au jour les trois grandes conceptions du community policing.

Les trois conceptions majeures du community policing

Comment définir le community policing ? La réforme trouve son origine dans les travaux de chercheurs préoccupés par la question de la relation entre la police et la population (Goldstein 1979, Trojanowicz 1982, Wilson et Kelling 1982). Ces chercheurs s'appuient sur des travaux empiriques et des expériences de terrain, mais leur message est essentiellement normatif : il s'agit pour Goldstein d'améliorer la qualité du travail policier, pour Trojanowicz de préconiser un retour à la patrouille pédestre afin d'améliorer les relations entre police et population, et pour Wilson et Kelling de faire définir les buts de l'activité policière par la communauté. Goldstein, Trojanowicz et Wilson et Kelling ne sont naturellement pas les seuls auteurs à avoir travaillé sur le community policing, mais ils sont les premiers, au tournant des années 1970-1980, et leurs travaux sont extrêmement influents dans la littérature et comme référence dans la définition des politiques publiques au début des années 1990.

Tous ces auteurs considèrent le community policing comme une réforme nécessaire et désirable. Cette perspective est poursuivie aujourd'hui par un auteur comme Wesley Skogan, dont les travaux (Skogan 2006a, Skogan 2006b) soulignent la possibilité d'un policing plus démocratique. Dans cette perspective très générale, le concept – l'idée abstraite – de *community policing* est le point de référence contemporain dans la quête d'un *policing* démocratique, lequel s'oppose points par points au modèle militaire du *policing*, comme le suggère le tableau ci-dessous, tiré de Bowling et Foster (2002). Entre ces deux types-idéaux, le modèle professionnel est plus proche du type « militaire », et le *community policing* plus proche du type « démocratique ».

	Military model	Liberal model
Tradition	Military/colonial/coercive	Civilian/communal/consensual
Values	Crime control, war on crime	Due process, human rights, partnership
Goals	Crime fighting	Social peace keeping, community safety
Relationship with government	Directly controlled	Decentralized
Source of legitimacy	Government, dominant political parties or ethnic groups	Rule of law and accountability to the community
Positions of police officers	Crime control specialists, close-knit group, isolated and separated from the community	Citizens in uniform, incorporates all sections of the community
Policing style	'Policing <i>against</i> people', undercover, informers, militaristic	'Policing <i>with</i> people', service role
Technique and equipment	Military weaponry	Minimal use of special equipment
Use of force	Maximal show of strength	Force used as a last resort
Role in crime prevention	Police are the thin blue line in a war against crime; criminals are the enemy; crime control achieved by social exclusion	Police and community are 'co-producers' of safety; crime prevention achieved by social inclusion
Role in maintaining public order	Order maintained by show of force and rapid deployment of special weapons and tactics	Order maintained by negotiation and 'pushing and shoving' methods
Also known as	Colonial model, divided societies model	Community model, civil model, democratic model

Le problème avec cette définition très générale est qu'elle ne rend pas compte des différences profondes qui existent entre Goldstein, Trojanowicz et Wilson et Kelling. On va donc distinguer trois ontologies du community policing.

Le community policing comme rationalisation de la lutte contre le crime

La première conception que l'on va schématiser est celle du community policing comme rationalisation des méthodes d'action policière dans le sens d'une plus grande efficacité dans la lutte contre le crime. Cette conception trouve son origine dans les travaux d'Herman Goldstein.

Goldstein est un professeur de droit qui a travaillé avec Orlando Wilson à la professionnalisation du département de Chicago dans les années 1960, lequel avait acquis une renommée nationale pour sa corruption, son clientélisme, son racisme et sa brutalité envers les Noirs (Royko 1972). Goldstein a écrit deux articles importants sur le policing, le premier en 1979 qui établit les principes du problem-oriented policing, et le second en 1987 sur le community policing. Ces deux stratégies policières sont différentes mais liées, dans la mesure où Goldstein ne conçoit pas le community policing comme une réforme incompatible avec d'autres principes de policing. Son article de 1979 part du même constat que « Broken windows » (Wilson et Kelling 1982) et est souvent cité comme un précurseur du community policing. Cependant, Goldstein envisage une conception de cette réforme radicalement différente de celle de Wilson et Kelling. On peut identifier Goldstein comme le penseur du community policing comme *une réforme centrée sur l'organisation policière et dont la priorité est de lutter plus efficacement contre la délinquance*.

Face à la crise de la légitimité de la police après les années 1960, Goldstein (1979, p. 238-239) estime que le modèle professionnel a rempli sa mission de "streamlining the organization, upgrading the personnel, modernizing equipment, and establishing more businesslike operating procedures", mais que le mouvement de professionnalisation de la police a atteint un « plateau » dans l'amélioration du travail policier. La crise financière des villes américaines, les demandes accrues du public, les résistances des syndicats conjugués aux performances mitigées des meilleurs départements et aux recherches nouvelles sur les patrouilles pédestres suggèrent que le modèle professionnel doit être renouvelé en profondeur. Son principal problème est d'être centré exclusivement sur la qualité de l'organisation et de privilégier systématiquement l'amélioration des moyens au détriment des considérations sur les fins de l'action policière. Goldstein illustre l'absurdité de la disjonction des moyens et des fins en citant l'exemple de cette compagnie de bus dont les chauffeurs ne s'arrêtaient pas aux arrêts pour prendre des passagers afin de respecter leur temps de passage. La police court le risque d'être dans la même situation : "All bureaucracies risk becoming so preoccupied with running their organizations and getting so involved in their methods of operating that they lose sight of the primary purpose for which they were created" (Goldstein 1979, p. 236-237).

Le modèle professionnel a consacré énormément de ressources à améliorer le management, la formation juridique des policiers, à fournir des équipements plus perfectionnés afin de réduire le temps de réponse aux appels d'urgence ; mais très peu a été prévu pour s'occuper et régler les problèmes réels rencontrés à l'arrivée de la voiture (Goldstein 1979). Or, et là Goldstein s'appuie sur Egon Bittner (1974), le travail policier ne peut être défini par l'application de la loi : il s'agit avant tout de régler des *problèmes*. Goldstein préconise donc aux policiers de s'intéresser plus au résultat de leur travail qu'aux moyens mis en œuvre. Cette préoccupation pour le résultat implique la satisfaction des usagers, et donc *dans une certaine* mesure l'implication des usagers dans la définition des problèmes. On voit là en qui l'article de 1979 sur le problem-oriented policing est très similaire aux travaux sur el community policing. Le travail policier selon Goldstein requiert de comprendre ce qui se passe dans un quartier, de penser en termes de problèmes (systémiques) plutôt qu'en termes d'incidents (aléatoires), et de résoudre ces problèmes afin qu'ils n'adviennent plus.

Dans l'article de 1987, Goldstein considère le community policing comme une réforme avec un potentiel majeur. Il se positionne à distance des sceptiques qui ne voient dans le community policing qu'une rhétorique de légitimation, et entreprend d'améliorer le concept de la réforme afin de la rendre viable, ce qui implique naturellement d'inclure son idée de 1979 sur le problem-oriented policing. L'article propose sa définition du community policing et passe en revue les « questions qui fâchent » (*tough questions*). Goldstein (1987) estime que le community policing doit réduire le sentiment d'insécurité et dissuader le passage à l'acte, en mettant l'accent sur la patrouille pédestre et sur l'idée d'*order maintenance*, en accord avec l'idéal britannique de *policing by consent*. Il mentionne « Broken windows, mais avec réticence. On le constate : la définition du community policing selon Goldstein est extraordinairement centrée sur l'organisation policière. Les « questions qui fâchent » sont cohérentes avec cette orientation. Il cite l'exemple d'un jeune policier chinois félicité par sa hiérarchie pour avoir trouvé un travail à 17 délinquants juvéniles comme exemple des problèmes associés à définition trop large du périmètre du policing. Il estime qu'un pouvoir discrétionnaire plus important des policiers pose un risque en termes de corruption et d'*accountability*. Surtout, l'implication de la population selon Goldstein pose le problème du clientélisme, de la corruption, et de la politique partisane. Goldstein ne fait pas confiance à la population pour décider de quels sont ses problèmes (Brodeur 1998, p. 41).

La focalisation de Goldstein sur l'organisation policière et sa réticence à accorder un rôle significatif pour la communauté est par ailleurs un thème récurrent de l'article de 1979. Concernant le problem-solving policing, Goldstein note qu'il revient naturellement à la police de définir les problèmes en question, pas à la population, puisque les policiers ont « une compréhension unique » des situations à laquelle il faut faire confiance. La meilleure piste de l'amélioration du travail policier est « d'exploiter l'expertise policière, ce qui devrait conduire à une amélioration de la légitimité de la police (Goldstein 1979).

La lecture de ses travaux montre que Goldstein conçoit le community policing comme une nouvelle étape dans la rationalisation du travail policier, une étape qui s'appuie sur les acquis du

modèle professionnel. La finalité du policing reste de faire baisser la criminalité. On peut même considérer que l'intérêt de Goldstein pour les *résultats* de l'action policière en fait un précurseur du *new public management* dans la police. Goldstein (1979, p. 244) est d'ailleurs fasciné par la contribution potentielle de « l'analyse de données quantitatives » à la rationalisation du travail policier, un thème qui préfigure CompStat.

Goldstein théorise donc un community policing comme une rationalisation du travail policier, dans le but de lutter contre le crime. La population est une préoccupation périphérique et le community policing n'est pas incompatible avec d'autres approches qui permettraient d'améliorer le policing (entendu comme lutte contre le crime). Conçu ainsi, on comprend pourquoi certains auteurs comme Walsh et Vito (2004) ou Moonen *et al.* (2008), estiment que CompStat et *community policing* ne sont pas mutuellement exclusifs, voire que le new public management et CompStat essaient de synthétiser les meilleurs éléments du modèle professionnel (traditionnel) de police avec ceux du *community policing*.

Cette conception du community policing centrée sur la police et peu intéressée par la population (la partie « community » du community policing) est la conception implicite de nombreuses études réalisées en dehors des États-Unis. Van den Broeck (2002) et Moonen *et al.* (2008) pour la Belgique, Punch *et al.* (2002) et Terpstra (2009) pour les Pays-Bas, Weisburd *et al.* (2002) pour Israël, Holmberg (2002) pour le Danemark, Haberfeld *et al.* (2002) pour la Pologne, Feltes (2002) pour l'Allemagne, tous se focalisent sur l'organisation policière et les aspects bureaucratiques de la réforme et ne mentionnent pas les notions de surveillance informelle et de capital social qui découlent par exemple de l'approche « Broken windows » (voir *infra*).

Le community policing comme moyen de prévenir les émeutes

La deuxième conception est celle du community policing comme amélioration des relations entre la police et la population dans un contexte de carence de légitimité de la part de la police et de risque d'émeute à chaque épisode de bavure. Dans cette conception, la finalité du community policing est d'améliorer la légitimité de la police dans un contexte de menace à l'ordre social. Dans les sociétés travaillées par les inégalités sociales et raciales, l'« efficacité » de la police à arrêter les criminels est indissociablement une « efficacité » à produire du ressentiment de groupe, comme l'ont remarqué Banfield et Wilson (1963, p. 127) (« better police protection in white neighborhoods means greater police harassment in Negro ones ») et Reiner (1978 p. 412) (« One group's efficient police is another's oppression »).

Cette conception est à l'origine ancrée dans le travail de Robert Trojanowicz, un professeur de criminologie à Michigan State University et fils de policier. Trojanowicz (1982, 1985) estime que le principal problème auquel est confronté la police est sa relation avec les minorités dans les grandes villes. Selon lui, le tort du modèle professionnel est d'avoir concentré les ressources policières sur la

réponse aux appels d'urgence, ce qui a eu pour effet de distendre les liens avec la population. Cette distance a été aggravée par la question raciale – la présence de forces de police très majoritairement blanches dans les ghettos noirs. Le but du community policing selon Trojanowicz est de remettre des moyens vers la patrouille pédestre pour permettre un véritable contact entre la police et la population et réduire le déficit de légitimité que les organisations policières ont dans les ghettos. La conflictualité des rapports entre police et population pose, à la fin des années 1960, un problème de menace à l'ordre social : non seulement les habitants noirs des ghettos refusent de coopérer, ce qui complique le travail d'investigation, mais chaque incident qui dégénère en violence policière risque de déclencher une émeute. Dans les années 1970, après la publication du Kerner report, une grande partie de l'attrait du community policing provient de sa capacité à fournir une « solution » aux émeutes raciales (Crank 2003).

Cette conception du community policing est proche de celle d'un auteur comme Wesley Skogan. Pour Skogan (2003, 2006a), du point de vue des objectifs affichés notamment par les autorités publiques, le *community policing* est censé réduire le crime en associant mieux la population au travail policier. Sur le terrain, les travaux les plus aboutis montrent que l'objectif réel est de reconstruire une légitimité perdue auprès des minorités ethniques, afin de rétablir l'idéal britannique de "policing by consent". Trojanowicz insistait sur la patrouille pédestre, tandis que Skogan s'intéresse aux réunions police-populations organisés par les commissariats et aux programmes de discrimination positive afin de rendre la police plus représentative de la population. Pour les deux chercheurs, la question-clé est celle de la légitimité de la police.

Cette conception du community policing est très différente de celle de Goldstein, puisqu'elle n'est n'y centrée sur l'organisation policière, ni focalisée sur la lutte contre le crime. Cette deuxième conception conçoit une tension entre l'impératif d'efficacité dans la lutte contre le crime et l'impératif de légitimité de la police auprès de la population. Dans la mesure où la lutte contre le crime n'est pas l'objectif unique, et où l'impératif de légitimité implique de limiter le recours à la violence et aux moyens paramilitaires, cette deuxième conception du community policing peut être accusée de laxisme et de « politiquement correct ».

Cette conception du community policing est néanmoins celle qui prévaut dans les pays où les inégalités sociales ou les divisions ethniques et religieuses sont prégnantes. On va développer deux exemples étudiés dans la littérature, les Caraïbes et l'Irlande du Nord. Dans les Caraïbes (de la Jamaïque à Trinité-et-Tobago), le taux de criminalité est très élevé, ainsi que les violences policières. Deosaran (2002) montre que la mise en œuvre du community policing dans les Caraïbes correspond à une volonté de dépasser le modèle purement répressif qui prévalait jusqu'alors et de construire un nouveau rapport avec la population qui garantisse la légitimité de la police. L'exemple est encore plus frappant en Irlande du Nord (Smyth 2002). La police nord-irlandaise (*Royal Ulster Constabulary*, RUC) d'avant les accords de paix était quasiment exclusivement protestante. Elle était associée à l'intervention militaire britannique postérieure à 1969, à la répression sanglante des manifestations et

des émeutes et partie prenante du conflit. En conséquence, elle était très loin de correspondre au modèle idéal d'une police "professional, effective and efficient, fair and impartial, free from partisan political control; accountable, both under the law and to the community it serves" (Smyth 2002, p. 114). Pour les catholiques, le RUC était un symbole d'oppression : "In deeply divided societies such as Northern Ireland the practices of exclusion and discrimination are embedded in the very nature of policing itself. (...) the police bear the brunt of the legitimacy deficit of the state" (Smyth 2002, p. 112).

La problématique de la mise en œuvre du community policing en Irlande du Nord a donc été double. D'un côté, il était absolument nécessaire, pour des questions de base d'ordre social, que le RUC modifie ses pratiques et son recrutement pour améliorer sa légitimité auprès de la population ; de l'autre, tous les pré-requis du community policing – que les policiers ne soient pas perçus comme des agents de coercition et que les valeurs des policiers et de la population soient congruentes – étaient manifestement absents du contexte nord-irlandais. En fait, le policing en Irlande au 19^e siècle a servi de modèle pour le policing des colonies de l'empire britannique (Smyth 2002). Dans les sociétés profondément divisées (deeply divided societies), le community policing est à la fois absolument nécessaire et quasiment impossible à mettre en œuvre. Et logiquement, le RUC était fermement opposé à la réforme et à la diminution de ses prérogatives. Smyth (2002, p. 122) en conclut que "In situations such as Northern Ireland, attempts to reform the police inevitably involve a political dimension and the debate on policing becomes part of a wider political discourse on political reform".

Le community policing comme ré-enclenchement du contrôle social informel

La troisième conception est celle du community policing comme moyen d'enclencher une dynamique de contrôle social informel dans les quartiers affectés par la désorganisation sociale. Cette troisième conception est donc radicalement différente du community policing comme rationalisation de l'organisation policière, et du community policing comme action sur la légitimité de la police auprès des minorités.

Le point de départ de cette conception est l'idée de désorganisation sociale, qui trouve son origine dans les travaux de l'école de Chicago, et notamment de Shaw et McKay (1942) (voir aussi Reisig et Parks 2004, pp. 143-145). La désorganisation sociale est l'absence de contrôle social informel au niveau du quartier, et concerne principalement les quartiers pauvres avec un fort turn-over résidentiel. L'intuition fondatrice de Shaw et McKay est de regarder les questions de délinquance du point de vue écologique, et de voir comment le quartier peut être un facteur criminogène ou au contraire inhibiteur de délinquance. L'argument est reformulé par Wilson et Kelling (1982) avec l'idée que l'absence de contrôle social des désordres infrapénaux peut enclencher une spirale du déclin d'un quartier, et que le travail de la police est de jouer et d'aider à jouer ce contrôle social informel des désordres, de façon à éviter que la criminalité ne se développe.

Comme Goldstein, Willson et Kelling partent du constat de la disjonction des moyens et des fins dans le travail policier. Les moyens sont ce qui ressort du *law enforcement*, l'application de la loi ; les fins sont le *order maintenance*, le maintien de l'ordre dans le quartier. Le modèle professionnel a signé la montée en puissance du policing « légaliste », l'une des trois formes de policing que Wilson avait identifiées dans *Varieties of Police Behavior* (Wilson 1968). Le policing légaliste est centré sur l'application de la loi et sur la répression des infractions au droit, sans tenir compte des réalités locales ni des conséquences de ce type d'organisation policière. Comme Trojanowicz, Wilson et Kelling sont convaincus des bienfaits de la patrouille pédestre. Kelling a dirigé le Kansas Preventive Patrol Experiment et a observé à quel point la patrouille automobile impliquait une plus grande distance entre la police et la population et un moins grand respect. Quand plus personne ne peut parler avec un policier, du fait de la voiture, ceux qui le font sont stigmatisés comme des balances. En conséquence, les relations entre police et populations se tendent : "To the residents, the police who arrive in squad cars are either ineffective or uncaring: to the police, the residents are animals who deserve each other" (Wilson et Kelling 1982).

La patrouille pédestre, au contraire, « élève le niveau d'ordre public », et aide à remplir la fonction d'*order maintenance* qu'un policing légaliste néglige. Plus proches de la population, les policiers peuvent faire appliquer des règles informelles de comportement en adéquation avec les normes de la communauté. On arrive là au point central de « Broken windows » : "Another neighborhood might have different rules, but these, everybody understood, were the rules for *this* neighborhood" (Wilson et Kelling 1982). Cela signifie qu'un policier va parfois appliquer la loi, parfois ne va pas le faire, et parfois fera quelque chose d'illégal ; est cela est désirable, du moment que le policier agisse dans l'esprit des règles informelles de la communauté. En effet : "The essence of the police role in maintaining order is to reinforce the informal control mechanisms of the community itself. The police cannot, without committing extraordinary resources, provide a substitute for that informal control" (Wilson et Kelling 1982).

Cette définition du travail policier (et du community policing) est extraordinairement singulière : alors que Goldstein reste centré sur l'organisation policière et la lutte contre le crime, et que Trojanowicz s'intéresse avant tout à la question des relations entre polices et minorités dans le contexte des émeutes, Wilson et Kelling définissent le community policing comme un adjuvant du contrôle social informel. Cela implique que la police ne travaille pas de la même façon dans tous les quartiers, et que la loi ne soit pas appliquée partout de la même manière : "not only because most cases are handled informally on the street but also because no universal standards are available to settle arguments over disorder" (Wilson et Kelling 1982). Pour les auteurs de « Broken windows », le droit est une règle abstraite à vocation universelle qui peut ne pas être utile pour les contextes particuliers de chaque communauté. Naturellement, une telle conception pose deux questions que Wilson et Kelling (1982) soulèvent sans y répondre vraiment. La première, "how do we ensure, in short, that the police do not become the agents of neighborhood bigotry?", est la préoccupation de Goldstein et la principale raison de sa méfiance envers la communauté ; mais pour Wilson et Kelling, il

s'agit d'un problème accessoire. La seconde, "How can the police strengthen the informal social control mechanisms of natural communities in order to minimize fear in public places?", est plus épineuse. Pour Wilson et Kelling, la clé est de ne pas penser la question en termes de droits individuels, mais en termes d'intérêt général de la communauté, et de responsabiliser les policiers en s'assurant que police et population aient la même définition des problèmes. Wilson et Kelling attaquent explicitement l'individualisme et la pensée utilitarienne, en expliquant par exemple que les statistiques de la criminalité mesurent des atteintes aux individus mais ne mesurent pas les « pertes communales ».

Cette troisième conception centrée sur le contrôle social informel et le capital social trouve ses fondements philosophiques explicités par Correia (2000). Correia replace l'évolution du modèle professionnel vers le community policing dans le débat de philosophie politique entre libéraux et communautariens. Le libéralisme met l'accent sur les droits individuels, un rôle limité pour le gouvernement, la protection contre l'arbitraire, "protection from the capricious and arbitrary use of authority" (p. 222), les règles et les procédures qui valent pour tous les citoyens. Le projet du modèle professionnel a justement été de limiter l'arbitraire policier et d'encadrer son travail par des règlements qui protègent les individus du favoritisme, et s'inscrit donc dans le cadre du projet philosophique libéral. De même que le libéralisme met l'accent sur l'individu, le modèle professionnel est méfiant envers le contrôle informel de la communauté. L'échec du modèle professionnel, tel qu'il est interprété par Correia, est l'incapacité des normes abstraites à satisfaire aux principes démocratiques. Correia cite Theodore Lowi selon qui les administrations publiques ont trop privilégié les principes libéraux de normes abstraites et de procédures désincarnées, ce qui les a empêchées de fournir le service que la population attendait d'elles. De là provient la critique communautarienne du modèle professionnel : la focalisation individualiste et juridique du libéralisme n'est pas forcément en phase avec le bien-être de la communauté, et nie l'importance du contexte, des traditions et de l'histoire de chaque communauté. La mise en avant de l'intérêt individuel par le libéralisme se fait au détriment du capital social. Pour les communautariens, les individus sont avant tout des êtres sociaux dont les valeurs sont contingentes et ne peuvent être défendues efficacement par un système abstrait de règles universelles. Le community policing, issu de la pensée communautarienne, a justement pour objectif de restaurer un « sens de communauté » et un esprit de responsabilité collectif. Le community policing satisfait aux principes démocratiques en s'attaquant aux problèmes identifiés par la communauté, en rendant des comptes à la communauté (et non au droit), et en recourant aux ressources de la communauté. Pour les libéraux, une telle formulation donne trop d'importances aux traditions et aux contextes locaux, qui peuvent être injustes, et est aveugle aux relations de pouvoir au sein de la communauté.

En langage sociologique, la conception « Broken windows », le community policing est un "rearrangement of police-based social control and neighborhood-based social control" (Scott *et al.* 2003, p. 411) ou selon la terminologie de Hunter (1985) et Bursik and Grasmick (1993), une contribution du *public social control* (la police) aux *private* et *parochial social controls* (la famille et la communauté).

Récapitulation synoptique

L'ambiguïté conceptuelle relative aux discussions sur le community policing tient fondamentalement à ce que ces trois conceptions sont constamment mélangées : la confusion des objectifs, des moyens, des mécanismes et des solutions propres à chaque conception du community policing empêche d'un côté la discussion rationnelle et permet de l'autre toutes les acrobaties rhétoriques pour célébrer ou critiquer le community policing.

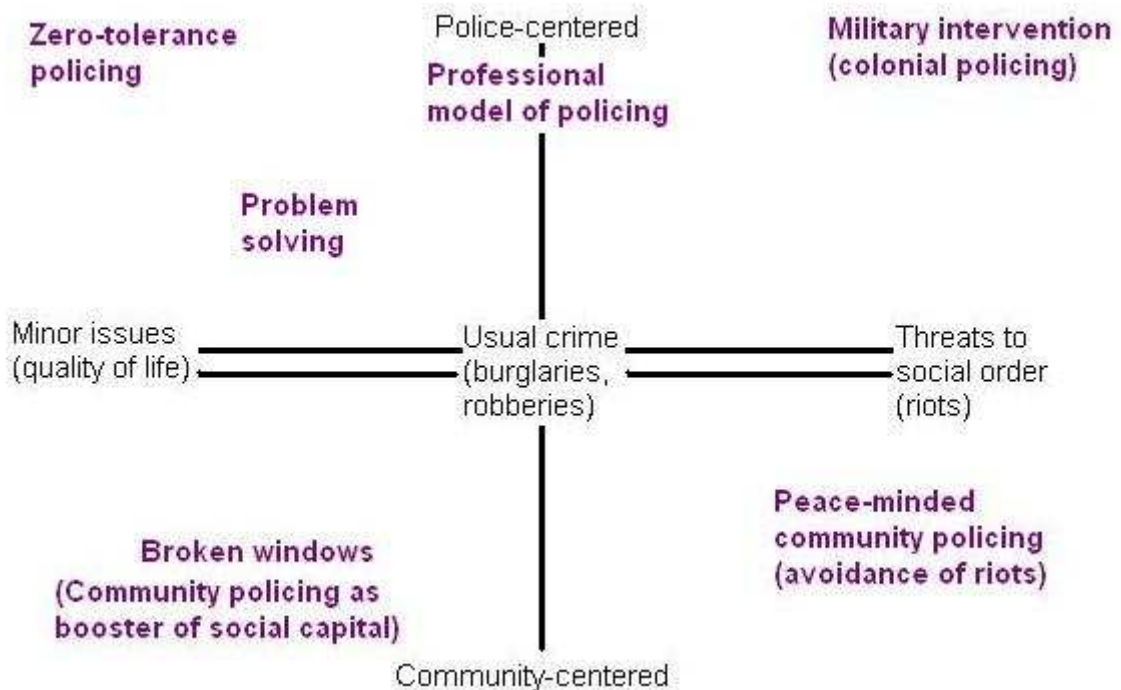
Community policing	a	b	c
Un policing...	plus efficace	plus légitime	moins policier
A travers...	Plus de confiance entre police et population	Moins de haine de la part de la population	Plus de contrôle social informel
Fondamentalement une question de...	Rationalisation des méthodes d'action policière	Légitimité de la police	Désorganisation sociale de la communauté
Problème	Crime	Ordre social	Cohésion sociale
Crimes impliqués	Drogue, agressions, vols	Emeutes	Vandalisme, incivilités
Mécanisme	Travail policier amélioré	Légitimité de la police améliorée	Contrôle social informel amélioré
Niveau d'action	L'organisation policière	Les relations quotidiennes entre police et communauté	La communauté
Type de réformes policières privilégiées	Réunions, foot patrol	Embauche de policiers parmi les minorités raciales	Meilleure coordination avec les services publics
Auteurs liés	Herman Goldstein	Robert Trojanowicz, Wesley Skogan	Kelling et Wilson

Les trois conceptions du community policing renvoient chacune à des univers différents qui sont dans une large mesure incommensurable. Le community policing comme rationalisation de l'action

policière n'est pas « vraiment » du community policing pour les deux autres conceptions, et sa mise en œuvre aura toutes les chances d'être qualifiée de « rhétorique » par les tenants d'un policing où la population joue un rôle significatif. Inversement, il serait absurde de qualifier cette conception de « politiquement correcte », puisque l'objectif est clairement de lutter contre la criminalité.

La deuxième conception, celle qui se soucie du risque d'émeute qu'engendre une police oublieuse de sa légitimité auprès de la population qu'elle est censée protéger, court au contraire le risque de se faire accuser de laxisme et d'angélisme, puisqu'il s'agit justement de limiter le recours à la seule répression dans le travail policier et de chercher les faveurs de la population. Mais cette deuxième conception n'a de sens que dans le contexte insurrectionnel des villes qui connaissent des tensions raciales ouvertes, comme ce fut le cas aux Etats-Unis dans les années 1960-1970, et comme c'est le cas en France depuis les années 1980. Dans des contextes plus homogènes et plus pacifiés, comme celui des pays scandinaves, la deuxième conception est inconcevable et absurde. Des auteurs proches de la première ou de la troisième conception pourraient argumenter que la deuxième conception est obsolète pour rendre compte de la réalité américaine, puisque la dernière émeute majeure a eu lieu il y a près de vingt ans (Katz 2008).

La troisième conception, qui met l'accent sur le réenclenchement de la dynamique de contrôle social informel dans la communauté, repose sur des notions et des idéaux politiques assez uniquement américains. Wilson et Kelling partagent avec Trojanowicz un intérêt pour la patrouille pédestre. Mais leur focus n'est pas le même : Wilson et Kelling s'intéressent avant tout aux dynamiques de contrôle social de la communauté, alors que Trojanowicz recherche l'amélioration de la légitimité de la police. D'une certaine façon, la première et la troisième conception du community policing supposent que le problème qu'entend résoudre la deuxième conception est déjà résolu, c'est-à-dire que l'ordre social n'est pas menacé, et que la situation n'est pas insurrectionnelle ; mais la première conception est centrée sur la réorganisation de la police, alors que la troisième entend « organiser » la communauté.



Bibliographie

- Banfield (E.C.) et Wilson (J.Q.) 1963, *City Politics*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press et MIT Press
- Bittner, Egon 1974, « Florence Nightingale in Pursuit of Willie Sutton : a Theory of the Police », in H. Jacob, *The Potential for Reform of Criminal Justice*, Beverly Hills, Sage Publications, pp. 17-44
- Bowling Ben, Janet Foster, « Policing and the Police », in Mike Maguire, Rod Morgan, Robert Reiner (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, Oxford : Oxford University Press, 2002, 3^e edition, pp. 980-1033
- Cohen (L.) et Felson (F.), « Social Change and Crime Rate Trends : A Routine Activity Approach », *American Sociological Review*, 44 (4), 1979
- Correia, Mark E. 2000, "The conceptual ambiguity of community policing. Filtering the muddy waters", *Policing: International Journal of Police Strategies and Management*, 23 (2), pp. 218-232
- Crank, J. et R. Langworthy 1992, "An institutional perspective of policing", *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 83, pp. 338-363

- Crank, John P. 1994, "Watchman and community: Myth and institutionalization in policing", *Law and Society Review*, vol. 28, pp. 325-351
- Crank, John P. 2003, "Institutional theory of police: A review of the state of the art", *Policing: International Journal of Police Strategies and Management*, 26 (3), pp. 186-207
- Damon, Julien 2009, *Questions sociales : analyses anglo-saxonnes – Socialement incorrect ?*, Paris : PUF
- Deosaran, Ramesh 2002, "Community policing in the Caribbean. Context, community and police capability", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 125-146
- DiMaggio P. J. et W. Powell 1983, "'The Iron Cage Revisited': Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields", *American Sociological Review*, vol. 48, pp. 147-160
- Donzelot, Jacques, Catherine Mével et Anne Wyvekens 2003, *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris: Seuil
- Feltes, Thomas 2002, "Community-oriented policing in Germany. Training and education", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 48-59
- Fung, Archon 2001, "Accountable Autonomy: Toward Empowered Deliberation in Chicago Schools and Policing", *Politics & Society*, 29 (1), pp. 73-103
- Gilli, Frédéric 2007, « « La politique de la ville aux Etats-Unis. Des ressources fédérales pour le développement économique et les initiatives locales », *Revue Tocqueville*, 28 (2), pp. 1-26
- Goldstein Herman 1979, "Improving policing: a problem oriented approach", *Crime and delinquency*, 25 (2), pp. 236-258
- Goldstein, Herman 1987, "Toward Community-Oriented Policing: Potential, Basic Requirements, and Threshold Questions", *Crime and Delinquency*, 33 (1), pp. 6-30
- Haberfeld, Maria, Piotr Walancik and Aaron M. Uydess 2002, "Teamwork – not making the dream work. Community policing in Poland", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 147-168
- Holmberg, Lars 2002, "Personalized policing. Results from a series of experiments with proximity policing in Denmark", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 32-47
- Hunter R.D. and T. Barker 1993, "BS and buzzwords: The new police organizational style", *American Journal of Police*, vol. 12, pp. 157-168

- Jermier, John M. et Leslie J. Berkes 1979, "Leader Behavior in a Police Command Bureaucracy: A Closer Look at the Quasi-Military Model", *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, pp. 1-23
- Katz M.B. 2008, "Why Don't American Cities Burn Very Often?", *Journal of Urban History*, Vol. 34, No. 2, pp. 185-208
- Kelling George, Tony Pate, Duane Dieckman et Charles Brown 1974. *The Kansas City Preventive Patrol Experiment: A Summary Report*. Washington D.C. : The Police Foundation
- Kerner Commission, 1968, *National advisory commission on civil disorder*, Washington, DC : US Government Printing Office
- Kirszbaum, Thomas 2008, *Rénovation urbaine : les leçons américaines*, PUF, coll. "La ville en débat"
- Klockars Carl B. 1988, « The Rhetoric of Community Policing », in J. Greene et S. Mastrofski, *Community policing : Rhetoric or Reality*, New York, Praeger, pp. 239-258
- LaFree, Gary 1998. *Losing Legitimacy: Street Crime and the Decline of Institutions in America*. Boulder, CO: Westview Perseus
- Lilley David et Sameer Hinduja 2006, "Organizational Values And Police Officer Evaluation: A Content Comparison Between Traditional and Community Policing Agencies", *Police Quarterly*, 9 (4), pp. 486–513
- MacDonald John M. 2002, "The Effectiveness of Community Policing in Reducing Urban Violence", *Crime and Delinquency*, 48 (4), pp. 592-618
- Manning Peter K. 2005, "The Study of Policing", *Police Quarterly*, 8 (1), pp. 23-43
- Mastrofski, Stephen. D. 2006, "Community policing : a sceptical view", in Weisburd David et Anthony A. Braga (dir.), *Police Innovation: Contrasting Perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press
- Moonen Mark, Dirk Cattrysse et Rino Defoor 2008, "Quantitative Support for COP and ILP Implementations: Belgian Case VLAS", *Policing*, 2 (3), pp. 375-385
- Morabito Melissa Schaefer 2010, "Understanding Community Policing as an Innovation: Patterns of Adoption", *Crime and Delinquency*, 56(4) 564-587
- Punch, Maurice, Kees van der Vivjer and Olga Zoomer 2002, "Dutch COP. Developing community policing in The Netherlands", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 60-79
- Reiner Robert 1978, "Review: Big-City Police", *Sociological Review*, vol. 26, pp. 411-412
- Reisig Michael D. et Roger B. Parks 2004, "Can Community Policing Help The Truly Disadvantaged?", *Crime And Delinquency*, 50 (2), 2004 , pp. 139-167

- Roché Sebastian 2005, *Police de proximité : nos politiques de sécurité*, Paris : Seuil
- Roché Sebastian 2008, "Performance Management in France: A Police or an Electoral Issue?", *Policing*, 2 (3), pp. 331-339
- Royko (M.) 1972, *Boss. Richard J. Daley of Chicago*, New York : Plume, 1988
- Schafer Joseph A., Beth M. Huebner et Timothy S. Bynum 2003, "Citizen Perceptions Of Police Services: Race, Neighborhood Context, And Community Policing", *Police Quarterly*, 6 (4), 2003 pp. 440–468
- Seagrave, Jayne 1996, "Defining Community Policing", *American Journal of Police*, 15 (2), pp. 1-22
- Skogan Wesley G. 2006a, *Police and Community in Chicago: A Tale of Three Cities*, Oxford : Oxford University Press
- Skogan Wesley G. 2006b, "The promise of *community policing*", in Weisburd David et Anthony A. Braga (dir.), *Police Innovation: Contrasting Perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press
- Skogan Wesley G. 2008, « Why Reforms Fail », *Policing and Society*, 18 (1), March, pp. 23-34
- Skogan, Wesley 2003. « L'impact de la police de proximité dans les quartiers : une étude croisée ». *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, janvier 2003, hors série, pp. 299-338
- Smyth, Jim 2002, "Community policing and the reform of the Royal Ulster Constabulary", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 110-124
- Terpstra Jan 2009, "Community Policing in Practice: Ambitions and Realization", *Policing*, 4 (1), pp. 64-72
- Trojanowicz, Robert 1982. *An Evaluation of the Neighborhood Foot Patrol Program in Flint, Michigan*. East Lansing, Michigan : The National Neighborhood Foot Patrol Center, Michigan State University, 1982
- Trojanowicz, Robert et Dennis W. Banas 1985, *The Impact of Foot Patrol on Black and White Perceptions of Policing*, National Center for Community Policing/National Neighborhood Foot Patrol Center : Community Policing Series Report, n°4
- Van den Broeck, Tom 2002, "Keeping up appearances? A community's perspective on community policing and the local governance of crime", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 169-189
- Virpa, Sirta 2002, "Local security management. Policing through networks", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 190-200
- Vito Gennaro F., Walsh William F., Julie Kunselman 2005, "Community Policing: The Middle Manager's Perspective", *Police Quarterly*, 8 (4), pp. 490-511

- Walsh William F. et Gennaro F. Vito 2004, « The Meaning of Compstat », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20 (1), pp. 51-69
- Weisburd David and Anthony A. Braga 2009, « La diffusion de l'innovation dans la police. Quelles leçons retenir de l'expérience américaine ? », *Revue Française de Science Politique*, 59(6), pp.1097-1126.
- Weisburd, David, Orit Shalev and Menachem Amir 2002, "Community policing in Israel. Resistance and change", *Policing: An International Journal of Police Management and Strategies*, 25 (1), pp. 80-109
- Wilson James Q. 1968, *Varieties of Police Behavior*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press
- Wilson James Q. et George Kelling, 1982, « Broken Windows : The Police and Neighborhood Safety », *Atlantic Monthly*, 249 (3), March, pp. 29-38
- Worrall John L. et Tomislav V. Kovandzic 2007, "COPS Grants and Crime Revisited", *Criminology*, 45 (1), pp. 159-190
- Zhao J., M. C.Scheider et Q. Thurman 2002. « Funding *community policing* to reduce crime: Have COPS grants made a difference? » *Criminology and Public Policy*, 2(1), pp. 7-32.
- Zhao J., M. C.Scheider et Q. Thurman 2003. « A national evaluation of the effect of COPS grants on police productivity (arrests), 1995-1999 ». *Police Quarterly*, 6(3), pp. 387-409
- Zhao, J., Scheider, M., & Thurman, Q. (2002b). "The effect of police presence on public fear reduction and satisfaction: A review of the literature". *The Justice Professional*, vol. 15, pp. 273-299